

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 18/11/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**N° 54-2022****Séance du 24 novembre 2022****Membres en exercice : 11****Présents : 7****Absents : 1****Représentés :****3****Pour :****10****Contre :****0****Abstention :****0**

L'An Deux Mille Vingt Deux le Vingt Quatre Novembre à 18 heures le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, VEDEL P, STEHLE C, KROGSDAHL A.

Absents représentés : MINAZZO D procuration à THEULE JC, QUEVREUX M procuration à MORESMAU JP, GILHET B procuration à HOMBERT B

Absents : NICAISE V.

Objet : Travaux de consolidation d'urgence des fenêtres du Château du Géant : choix de l'entreprise

Après avoir retenu le cabinet Renaud Gavach-Pépin pour exercer la mission de maître d'œuvre du projet de consolidation d'urgence des fenêtres du Château,

Après avoir étudié les différents devis dans le cadre de ce marché,

Il convient aujourd'hui de délibérer pour valider le choix de l'entreprise qui procède à la réalisation des travaux tels que définis dans le cahier des charges.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Le conseil Municipal de SAINT GUILHEM LE DESERT

DÉCIDE DE CHOISIR DE L'ENTREPRISE CHARLES FICHAUX, tailleur de pierres, domicilié chemin de Jacoby - 64 570 FEAS

Pour la réalisation de ces travaux pour un montant de travaux de 54 764 € TTC.

Et AUTORISE M. le Maire à signer les pièces nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

**Le Maire,
SIEGEL R.**

